



## EXPOSITION

# HOMOSEXUELS ET LESBIENNES DANS L'EUROPE NAZIE (titre provisoire)

15 AVRIL 2021 – FÉVRIER 2022

« *Enjeu de mémoire, le destin des “triangles roses” a longtemps été invisibilisé. Cette exposition entend rendre compte, grâce à de nombreux documents originaux, du sort des homosexuels et des lesbiennes sous le régime nazi, entre stigmatisation, persécution et lutte pour la reconnaissance.* »

Florence TAMAGNE, commissaire scientifique de l'exposition  
Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Lille  
Spécialiste de l'histoire de l'homosexualité



Photographies anthropométriques de John Walter, déporté homosexuel, camp d'Auschwitz. Pologne, 08/1941  
© Mémorial de la Shoah/Coll. Musée d'Auschwitz

**En 2021, pour la première fois en France, un musée d'histoire retrace de manière chronologique et thématique l'histoire de la persécution des homosexuels et lesbiennes sous le Troisième Reich en s'appuyant sur une riche sélection de documents pour la plupart jamais présentés en France.**

Longtemps tabou, le destin des “triangles roses”, s'il est, depuis une trentaine d'années, l'objet de recherches historiques de premier plan, reste encore méconnu du grand public. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, rares furent les hommes et femmes homosexuels à témoigner du sort qui fut le leur sous le régime nazi. En Allemagne, ils se virent nier le statut de victimes, du fait notamment du paragraphe 175 du Code pénal allemand, criminalisant les relations sexuelles entre hommes, qui resta en vigueur après 1945.

Ce n'est qu'à la faveur du mouvement de libération gay et lesbien des années 1970 que le sujet commença à être débattu, soulevant de nombreuses questions, constituant autant d'enjeux mémoriels : quelle fut la nature des persécutions ? Combien de personnes furent touchées ? Tous les homosexuels furent-ils visés ? Quel fut le sort des lesbiennes ? Quels furent les territoires concernés par la répression, notamment en France ? Comment honorer le souvenir des victimes ?

S'appuyant sur une variété de documents, la plupart jamais présentés en France, cette exposition se propose de répondre à ces multiples interrogations en replaçant la persécution des femmes et des hommes homosexuels sous le régime nazi dans un cadre géographique large - même si l'Allemagne et la France seront privilégiées - et dans le temps long.



En effet, même si le début du XX<sup>e</sup> siècle avait vu l'épanouissement d'une subculture homosexuelle dans les grandes capitales européennes (comme Berlin et Paris) et la naissance des premiers mouvements militants, les préjugés homophobes, relayés notamment par les discours religieux et médicaux, étaient fortement ancrés et de nombreux pays pénalisaient l'homosexualité masculine – plus rarement féminine. Le discours nazi prit racine sur ce terreau fertile, avant de trouver sa concrétisation dans la mise en place d'un système répressif de plus en plus radical et foisonnant. L'exposition tâchera d'en préciser les étapes, la mise en œuvre et les modalités différenciées.

Les femmes et les hommes homosexuels, en effet, ont connu des destins hétérogènes. Certains choisirent l'exil, d'autres menèrent une double vie. Sur près de 100 000 homosexuels fichés par le régime, 50 000 environ firent l'objet d'une condamnation ; entre 5 000 et 15 000 furent envoyés en camp de concentration, où la plupart périrent, même si leur sort put varier considérablement en fonction du camp lui-même, mais aussi de leur date d'internement. Les lesbiennes restaient quant à elles hors du champ de la loi, sauf dans certains territoires, comme l'Autriche, et certaines furent déportées comme "asociales" ou "communistes". Le paragraphe 175 ne s'appliquait qu'aux ressortissants du Reich, allemands et habitants des territoires annexés, comme par exemple l'Alsace-Moselle. Dès lors, le sort des homosexuels dans les pays alliés de l'Allemagne, comme l'Italie, ou occupés par elle, a pu différer de manière sensible.

Des parcours de vie permettront de saisir ces questions dans toute leur complexité, alors que des femmes et des hommes homosexuels étaient aussi selon les cas, juifs, résistants, voire sympathisants du régime nazi. Une section rendra compte du lent processus de reconnaissance, depuis les projets de monuments et de plaques à la mémoire des victimes, qui se sont multipliés depuis les années 1980, jusqu'aux mesures institutionnelles, qui ont enclenché un processus de réhabilitation et d'indemnisation de celles-ci.

Un cycle de conférences, en prolongement de l'exposition, permettra d'approfondir ces différentes thématiques.

## INFOS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah  
17, rue Geoffroy-l'Asnier  
Paris 4<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 77 44 72  
contact@memorialdelashoah.org  
www.memorialdelashoah.org

### Ouverture de 10h à 18h

Tous les jours, sauf le samedi. Nocturne jusqu'à 22h le jeudi.

### Autour de l'exposition

Visites guidées  
Cycle de conférences  
Publication d'un catalogue

### Entrée libre et gratuite

Métro Saint-Paul  
ou Hôtel-de-Ville

## CONTACT PRESSE

### Pierre Laporte Communication

Clarys Lutaud-Nony  
clarys@pierre-laporte.com  
06 77 86 26 88

Laurent Jourden  
laurent@pierre-laporte.com  
06 42 82 15 33

---

## LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

**Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le Mémorial de la Shoah est présent sur deux sites, à Paris au cœur du quartier historique du Marais, mais aussi à Drancy face à la cité de la Muette, l'ancien camp d'internement et de déportation pour la majorité des Juifs de France.**

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée.

Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial s'intéresse aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide arménien.